FASHIONS FOR BOYS.

NAUTICAL SUITS AND MILITARY OVERCOATS THE SWELL THING.

Russian Blouse Suit Popular In Washington, but Not Elsewhere—Newest Sailor Suit—Admiral Suit—Latest In Eton and Tuxedo Suits—Military Overcoats.

In Washington the Russian craze has struck mothers with such force that their small sons have been forced to give up sailor suits for the belted Russian blouse. The Russian craze has not attacked New York mothers, according to a writer in the New York Sun, who has the following to say about such suits for small boys:

In New York the sailor suit is the swell thing for the small boy. The latest

DRESS SUIT. ADMIRAL SUIT. SERVICE COAT.

cut is made of blue, rough finished serge and has either long or short trousers. If short, they are full, like golf trousers, but are not finished with the golf cuff at the knee. The blouse is closed in front and has a yoke effect. A white serge shield, a broad collar and deep cuffs trimmed with white braid give the finishing touches. Another new style is the admiral. It is intended for boys up to 12 years and is a favorite with the little chaps.

The vest of this suit fastens behind and is finished round at the bottom. The coat is short, something like an Eton coat, and is cut away so as to show a good deal of the vest. Cheviot finished blue serge which has a rough finish and fine quality blue diagonal make up best in this suit, though the dark brown mixed serges are worn. The new year finds the Eton suit somewhat modified. It is popular for dress. This Eton suit is not worn by boys under 8 and is designed for full dress. It is made in black only, with trousers or knickerbockers. The jacket is short and has long, narrow reverslike lapels that fold back nearly down to the waist. With this suit small boys wear stiff white linen shirtwaists, while those from 12 to 14 wear shirts with standing collars. Tuxedo suits are more in demand for full dress this year than ever before and are worn by 8-year-olds with short trousers. They are made of black imported satin finished worsteds, silk lined and faced. Black velveteen suits handsomely braided are always good form for full dress. The swellest design has a vest buttoned straight from the chin down and a square cornered jacket. Boys over 10 do not wear velveteen suits, and long trousers in velveteen are considered very bad form.

For school wear the plain double breasted sack suit is the style for boys from 7 up to 16 years. Plain, fancy, mixed and checked cassimeres and cheviots and gray corduroys are the best materials for ordinary wear, though the last is more used for outing suits. These suits have no vests.

While boys' suits run rather to the navy, their overcoats are military in style. One of the novelties of the season is the military cape, with a hood, for boys from 4 to 10 years old. Another novelty, and one of the most popular ulsters over brought out, is the United States service coat for boys from 4 to 19 years old. It is made of blue kersey and comes almost to the ankles, fastening on the left side with handsome black frogs. The back is full and belted in at the waist, with a pointed hood. Reefers are longer this year, the navy reefer be-

MILITARY CAPE. NEWEST SAILOR SUIT.

ing the latest cut. It is made of blue chinchilla, comes almost to the knee and has a large collar.

Leggings remain about the same, leather being the favorite material and tan the most popular color.

Hats and caps are also an important detail. Military caps go with military overcoats and sailors' and naval officers' caps with sailor suits. The derby is the thing for full dress unless a taper crown, fine silk hat is worn.

A Word About Peas.

A wise cook of many years' standing says that the most frequent cause of want of flavor in peas is that the water in which they are dropped while hot is below the boiling point. It should be bubbling. A pinch of soda in the water will soften peas and all green vegetables.

A German Dish.

Sausage toast affords a change both in way of serving sausage and in serving toast. Parboil the sausage a few minutes, fry a light brown, chop fine and spread over slices of crisp, dry toast. If preferred soft, dip the slices in boiling water.

AMATEUR WOOD CARVING.

It Has Met With Favor From Women—A Talk to Beginners.

Wood carving for pleasure and recreation has now become, especially with the women of this country, something more than a passing fad. The work of this kind shown in the Woman's building at the World's fair, in Chicago, amply testified to the position which it has attained.

A writer in The Decorator and Furnisher, giving some instruction in this pleasant art to beginners, impresses upon them the necessity of securing good tools. The best of tools should be in the hands of the novice who desires good ultimate results. The following list will do for a beginning: One chisel, one-half inch wide; three bevel chisels, one-eighth, one-quarter and five-eighths of an inch wide; ten gouges—one No. 8, three-quarters of an inch wide; two No. 4, one-eighth of an inch wide; two No. 4, one-eighth and one-quarter of an inch wide; two No. 5, three-sixteenths and three-eighths of an inch wide; one No. 6, five-eighths of an inch wide; one No. 7, one-quarter of an inch wide; one No. 8, three-sixteenths of an inch wide. In addition to these, get one veiner, one V tool and a small mallet shaped somewhat like a potato masher.

To the beginner the caution is given—do not attempt to cut across the grain of the wood. Also bear in mind the maxim to "make haste slowly." Do not try to finish up any part of the design before the whole work is blocked and ready for completion. It is time enough then to begin your modeling.

To those who would like to carve in wood, but shrink from attempting the scrolls and dolphins of renaissance design, our common flowers are recommended. Because our woodland flowers have been so modest in the past, and for that reason in a measure overlooked, is no reason why they should not be made use of in this way with delightful results.

If one is disposed to go into an art goods store and examine Swiss wood carving, she will notice that the simplest reproductions of woodland flowers and leaves seem to teem with life. In choice of woods, black walnut is best to commence with, as it cuts well and the color is pleasing.

Furnishing a Window.

Artistic hangings for windows may be made by placing a piece of fretwork across the upper pane of the window and from it hang a deep ruffle of dotted madras or lace of any pretty design. A contributor to the New York Tribune who makes this suggestion adds:

A comfortable window divan may be easily made by nailing a wooden seat of good width along the window sill. This should be upholstered in a color which will harmonize with the other draperies in the room. The front of the

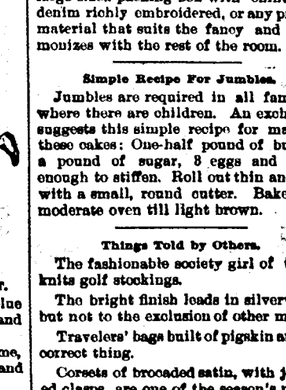

ARTISTIC AND COMFORTABLE.

seat should be made of brown leather, decorated with brass nails. On this seat place several bright, soft pillows. The curtains, which add so much to the artistic effect of the window, are hung on brackets or poles and are made of madras figured with gift designs.

With a little ingenuity, another window seat can be made by covering a large sized packing box with chintz or denim richly embroidered, or any pretty material that suits the fancy and harmonizes with the rest of the room.

Simple Recipe For Jumbles.

Jumbles are required in all families where there are children. An exchange suggests this simple recipe for making these cakes: One-half pound of butter, a pound of sugar, 8 eggs and flour enough to stiffen. Roll out thin and cut with a small, round cutter. Bake in a moderate oven till light brown.

Things Told by Others.

The fashionable society girl of today knits golf stockings.

The bright finish leads in silverware, but not to the exclusion of other modes.

Travelers' bags built of pigskin are the correct thing.

Corsets of brocaded satin, with jeweled clasps, are one of the season's novelties.

There is quite a fad now for silver articles which stand on feet, such as jewel boxes, card baskets and the like.

Delft ware has found a place in silver mounted toilet articles, being introduced as a sort of medallion on the backs of brushes, hand mirrors and the like.

Diamond and pearl necklaces, brooches and bracelets are a conspicuous feature of evening dress this season.

Silk moreen is a new material for petticoats. It costs $1.50 a yard, is fully a yard wide and comes in a variety of colors.

The marriage rate and industrial prosperity are always supposed to go hand in hand.

In dress shoes a good many cloth tops are shown.

Combinations of fur and velvet are endless, and some are very gay in color.

FASHIONS IN DRESS.

Novel Features That Characterize the Very Newest Gowns—Skating Costumes.

There is a decided tendency toward princess gowns, not that the gowns of today are made all in one, but many of them appear to be cut in one. This princess effect is brought about with the aid of large buckles and loops of ribbon introduced at the waist line at the back.

It is, however, in evening dress that one finds the more decided novelties. Some of the imported gowns are flounced half way to the waist, while others are trimmed to simulate an overskirt. A great effort is being made to change the shape of the skirt, and already double skirts are talked about. It is also reported that the old style of 20 and 30 years ago is likely to be revived where the fullness is added from the knee in an extra flounce set on in a waved line with thick cordings, the edge showing either bands of embroidery or minute ruches.

Sleeves for evening gowns afford a novelty, being made in many instances of double frillings of tulle, silk or lace and standing out short and fluffy, after the fashion of a ballet skirt.

Fashionable materials for dressy gowns are in moire effects. There are moire brocades, moire poplins, faille and satin. Velvet gowns are decidedly in evidence, being worn by young married ladies as well as by older matrons. The high collar appears on the newer dresses and is another evidence of a return to the medici styles. Wired laces

STYLISH SKATING COSTUME.

and wired embroideries give stateliness to the figure. Along with the high collar come sleeves moderately large toward the shoulder and tight and long on the arm, falling over the hand in square tabs or a point. White lace, by the way, is in request and is seen not only on gowns, but as a garniture to hats.

As this is the season for skating, a word concerning the latest mode in skating costumes may be welcome. The present fancy is for a costume in red cloth liberally trimmed with fur. Chinchilla is a favorite fur, and dresses cut with an Eton jacket find many admirers. A stylish skating costume of recent importation is made of thick cloth, with a double breasted jacket. This jacket is braided down the sleeves and seams, fastening on the side, the opening edged with astrakhan. The high collar, the revers and the toque are made of the same becoming fur. This model is made in a brilliant red, but of course it can be copied in any shade that may be preferred. Another style patronized is that of an Eton jacket of fur opening over a vest of bright colored chiffon or silk and worn with a black cloth skirt.

ALICE VARNUM.

Height of the Piano Stool.

In reply to the query, "What should be the height of the stool of the piano?" a contributor to the Etude writes:

I have been in the habit of observing the old rule that the elbows should be about the height of the keyboard or a very trifle higher, but almost all artists now sit much lower, so that the elbows are perhaps three or four inches below the level of the keyboard. Paderewski did this, and many others do. Even Bulow, Thalberg and Rubinstein sat in common chairs. Mr. Godowsky tells me that it insures a better tone; that when you sit high you involuntarily push and stiffen the wrist when you desire force, but when you sit so low you cannot push, but every touch produced legato has the character of a pull, in which the elastic muscles afford better tonal results. All good players now sit low, but it has always seemed to me that it tired pupils to sit too low—tired them between the shoulders. Perhaps I am wrong. At any rate, there is no rule requiring anybody to sit high. Dr. Mason sits quite low.

One Hand Alone.

There seem to be but few teachers who insist on the practice of difficult passages with one hand alone. Either they underestimate the value of such practice or they do not believe in any short cuts to success. Until one has tried it, it is incredible how much more smoothly a difficult passage can be played if it is practiced for awhile without the accompanying hand. Is it not logical to believe that a scale, cadenza or other passage can be played with more perfection when the attention is concentrated on one hand at a time? If scales were more often practiced with each hand separately till a high degree of finish and velocity were attained, the playing of scales with both hands together would be easier and more perfect. Students are advised to try this single hand practice more often, especially in stubborn passages, by a writer in the Etude.

PURGATIFS et DÉPURATIFS

Leur succès s'affirme depuis près d'un siècle, contre les ENGORGEMENTS D'INTESTINS (Constipation, Migraine, Congestion, etc.)

Très controlés et imités sous d'autres noms.

Exiger l'Étiquette ci-contre et à couleurs. Notice dans chaque boîte. DANS TOUTES LES PHARMACIES.

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur TRANCK

PILULES APPROUVÉES PAR L'ACAD. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE l'Anémie, la Chlorose, ou pâles couleurs; l'Épuisement des forces. LES PILULES DE VALLET VRAIES SONT BLANCHES ET SUR CHAQUE BOÎTE ÉCRIT LE NOM VALLET, 19, r. Jacob, Paris et toutes pharmacies.

VALLET

VENTES A L'EN

PAR HARRY H. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Mardi, 9 Mars 1897.

VENTE de PARTAGE

Beau Magasin

No 318 rue du Camp

Occupé par le "Garcia Stationery Co."

Jolie Résidence,

No 741 Avenue Esplanade,

A l'encoignure de la rue Bourbon.

Résidence en briques à deux étages,

No 1343 rue Annonciation,

Encoignure Melpomène.

Jolie Résidence en bois,

No 920 rue Melpomène.

Bâtie depuis quatre ans seulement.

UNE BONNE OCCASION POUR UN BON PLACEMENT —OU UNE— Bonne Spéculation.

A l'Encan. Conditions Faciles.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 143 rue Carondelet, le MARDI, 9 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues St-Charles et Camp, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à un jugement et ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 21 janvier 1897, dossier No 50,816, dans l'affaire de Mlle Gabriel v Barthe vs Mme Madeline Barthe Story et als, pour un partage, il sera vendu aux enchères publiques—

741 avenue Esplanade.

1° Une certaine propriété composée primitivement d'un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Trois-ième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Esplanade (maintenant Royale) et Pauz (maintenant Kerlerec) ayant mesuré 42 pieds 8 pouces et 3 lignes de face à l'avenue Esplanade sur une profondeur de 137 pieds 6 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles et de face à la rue Bourbon.

Deuxièrement, d'un autre lot de terre dans les mêmes district et ilet que la propriété ci-dessus décrite, immédiatement dans le fond de et touchant au lot ci-dessus décrit, lequel forme partie et mesure 17 pieds de face sur la rue Bourbon et s'étend en profondeur 42 pieds 3 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une belle résidence à deux étages et demi, connue comme No 741 rue Esplanade, avec ouvertures de tous les côtés, contenant environ seize chambres, lustrines à boiseries, salle à manger, cuisine et chambre à bain, quelque cinq ou six chambres à coucher, chambres de servantes placards pour linge et vaisselles, installations sanitaires modernes, belles cheminées en marbre, fourneau et bouilloire d'eau chaude dans la cuisine, perron en pierre dans la cour, chambre à charbon dans le fond, réservoir sur le toit, sonnettes électriques, lavabos et décorés avec goût et le tout en parfait ordre et environnées par les résidences de MM. Nott, Schmitt, Formento et Hero.

318 Rue du Camp.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Natchez Magazine et Gravier, et lequel mesure, en mesure américaine, 21 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Camp sur une profondeur de 70 pieds, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en un magasin en briques à quatre étages, connu par le No 318 rue du Camp qui a été récemment complètement réparé et est maintenant loué à bail à la Garcia Stationery Company, limited, au taux de $1,500 par an jusqu'au 30 septembre 1898.

1343 rue Annonciation.

3° Une certaine portion de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Annonciation, Melpomène, Constance et Terpsichore, composée de trois lots de terre ayant les dimensions suivantes, à savoir:

1° Un certain lot de terre mesurant 29 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Annonciation sur 120 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur et de face à la rue Melpomène, et lequel forme l'encoignure des rues Annonciation et Melpomène.

2° Un autre certain lot de terre adjoignant le lot ci-dessus décrit et mesurant 26 pieds de face à la rue Annonciation sur 120 pieds 9 pouces et 2 lignes de profondeur.

3° Une autre portion de terre adjoignant aux lots ci-dessus décrits et mesurant, en mesure américaine, 26 pieds 7 pouces de face à la rue Melpomène sur une profondeur de 55 pieds 10 pouces 5 lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une résidence à deux étages en briques et ardoises connue comme le No 1343 de la rue Annonciation, grille en fer en face et cour pavée, la maison principale contenant quelques huit ou dix chambres, double salons, vestibules, offices, cuisine avec fourneau, chambre à bain avec eau chaude et froide et tous les arrangements sanitaires modernes, cheminées en marbre, installations à gaz et tapisserie partout. Exposé à vent du sud avec deux lignes de chars urbains en face; devrait rapporter un loyer de $60 par mois.

920 Rue Melpomène.

4° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qu'il y trouve, situé dans le Premier District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Melpomène, Annonciation, Constance et Terpsichore, et lequel mesure 27 pieds de face à la rue Melpomène sur une profondeur entre lignes parallèles de 139 pieds 10 pouces et 2 lignes.

Les améliorations consistant en une bâtisse en bois à deux étages avec une écurie en briques dans le fond, connue comme le No 920 rue Annonciation, la maison étant seulement vieille de 3 ans et moderne dans toute son étendue, avec en bas pour voiture et écurie dans le fond; la bâtisse principale contenant six chambres, les dépendances avec chambres de servantes, lingerie, etc., et rapportant un loyer de 30 par mois, le tout plus ou moins.

Conditions.—Un tiers en plus comptant au gré des acquéreurs et la balance à un, deux et trois ans avec 7 pour cent d'intérêt à partir de la date d'adjudication en ce qui regarde la propriété de la rue Camp et un tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur et la balance à un et deux ans avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date d'adjudication jusqu'au paiement en ce qui concerne la propriété de la rue Esplanade et en ce qui concerne les propriétés

VENTES A L'ENCAN.

PAR HARRY H. HODGSON.

des rues Melpomène et Annonciation et toutes les clauses usuelles de sécurité et la division des billets en coupons pour plaire aux différentes personnes intéressées par inquiétudes, à la propriété de l'avenue Esplanade, et par rapport aux autres propriétés, et l'ass mption des taxes de 1897 en plus de leur échère. Les acquéreurs devant faire un dépôt comptant de 10 pour cent au moment de l'adjudication pour tier la vente.

Acte de vente pardevant E. Benny, notaire, aux frais des acquéreurs.

31 jan—31—fév 7 14 21 28—mars 7 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Recevoir.

DEUX GOÉLETTES.

DISTRICT J. J. CLARKE

Dans l'affaire de L. J. Huber vs J. J. Clarke & Cie.—No de Docket 49607.—Aux Enchères publiques pour du comptant.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau, No 143 rue Carondelet, MERCREDI 10 mars 1897, à midi, à la tête du Nouveau Bassin, encoignure Julie et Clio, Tempara, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, daté du 15 décembre 1896, No 48 007 du Docket, dans l'affaire de L. J. Huber vs J. J. Clarke & Co, il sera vendu aux enchères publiques:

Deux Goélettes, comme suit—

"Daisy," 23.52 tonneaux net; et "J. J. Clarke," 12.97 tonneaux net, ensemble avec leur appareil, voiles, ancres, chaînes, etc.

Conditions—Comptant sur les lieux.

Actes de vente pardevant Felix J. Dreyfous, Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

7 fév—7 14 21 28—mars 7 10

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés Cottages

—DANS LE—

SECOND DISTRICT.

Nos 1900 et 1902 Chemin du Bayou.

No 1217 rue N. Roman.

No 630 rue Nord Reliparts.

Conditions faciles. A l'encan

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur—Bureau No 143 rue Carondelet, le MARDI, 16 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. Davis, juge de la Cour Civile de District pour le Deuxième District de cette ville, en date du 2 février 1897, dossier No 41,130, pour le compte de la succession de Mme Marie Lelmani, il sera vendu aux enchères publiques:

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville dans l'Ilet borné par le Chemin du Bayou, rues Roman, Hôpital et Nord Prieur, mesurant 29 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Nord Roman, 117 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne la plus proche de la rue Nord Prieur, et 106 pieds 8 pouces et 2 lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté et 31 pieds 1 pouce et 7 lignes de largeur dans le fond.

Les améliorations consistent en un cottage simple à un étage avec deux corridors, chambres, connu comme 1127 rue Nord Roman.

2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Calliope (anciennement Duplantier), Magazine, Gaiennie (anciennement Bartholomew) et Camp, et mesurant en vieil américain quarante cinq (45) pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent vingt-sept (127) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie maison simple à deux étages avec à peu près douze chambres, deux corridors, chambre à bain, office et jolie cour et est maintenant louée à raison de $40 par mois. Touchant au dit lot, et un grand nombre de pieds, il est construit de manière qu'il peut être utilisé pour n'importe quelle usage et peut rapporter un bon revenu.

Conditions de la vente—Un tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur et le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, avec billets d'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis spécialement par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection; la police d'assurance doit être transférée au porteur en portera des dites billets, l'acquéreur assumera les taxes de 1897 en sus du prix de son enchère et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Théodore G. Spitzeden, notaire, aux frais de l'acquéreur.

20 fév—20 23 28—7 14 21 28 mars

PAR HECKER & SMITH.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bon placement dans le Premier District.

Maison simple à deux étages.

No 1109 rue Magazine entre Calliope et Gaiennié

—ET—

Emplacement d'affaire No 1113 rue Magazine.

A l'encan jeudi, 25 mars 1897.

Dans l'affaire de la succession de Manuel C. Royes.

No 43,329—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B.

PAR HECKER & SMITH—F. Paul Hecker, encanteur, Bureau No 334 rue Carondelet—JEUDI, 25 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, daté et signé le 15 février 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent, située dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Calliope (anciennement Duplantier), Magazine, Gaiennie (anciennement Bartholomew) et Camp, et mesurant en vieil américain quarante cinq (45) pieds de face à la rue Magazine, sur une profondeur de cent vingt-sept (127) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie maison simple à deux étages avec à peu près douze chambres, deux corridors, chambre à bain, office et jolie cour et est maintenant louée à raison de $40 par mois. Touchant au dit lot, et un grand nombre de pieds, il est construit de manière qu'il peut être utilisé pour n'importe quelle usage et peut rapporter un bon revenu.

Conditions de la vente—Un tiers en plus comptant, au gré de l'acquéreur et le reste, s'il y en a, à un et deux ans de crédit, avec billets d'acquéreur portant 8 pour cent d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, garantis spécialement par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue, 5 pour cent d'honoraire d'avocat en cas de procès pour en forcer la collection; la police d'assurance doit être transférée au porteur en portera des dites billets, l'acquéreur assumera les taxes de 1897 en sus du prix de son enchère et fera un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Acte de vente pardevant Jeff C. Wenck, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 fév—13 14 21 28—mars 7 14 15 16

ÉTAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 52,419, Division D—Léon Benedito vs ses Créanciers—Ordre de Cour—Que les créanciers du pétitionnaire Léon Benedito soit convoqués et tenus pardevant James J. Woolfe, notaire, en son bureau No 623 rue Gravier, en cette ville, commençant le LUNDI, 22me jour de mars 1897, à 11 heures A. M., dans le but de considérer et déterminer sur l'opposition du dit pétitionnaire pour en répétition et voter sur toutes autres matières qui pourront être portées devant eux, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens de dit pétitionnaire soient suspendues et que Herman Michel, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle Orléans, 16 février 1897.

Signé: N. H. RIGHTOR Juge,

Pour copie conforme:

JAS D. RAYNIM, Député-Greffier.

17 fév—17—3 18 mars

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. C. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED.

VENTE JUDICIAIRE.

Succession d'Edmond J. Hart.

No 45,808—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.

PAR W. C. ROBINSON REALTY COMPANY LIMITED—W. C. H. Robinson, Encanteur, Bureau, Bâtisse Hennen, 812 rue Commune—JEUDI, le 4 mars 1897, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune en vertu et conformément à un ordre de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, daté le 15 janvier 1897, il sera vendu à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite:

1° Certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits et privilèges y appartenant, situé dans le premier district de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Magazine, Gaiennié, autrefois Bartholomew ou Clio, et Calliope, autrefois Duplantier, désigné par la lettre A, sur un devis annexé à un acte passé pardevant E. Rodney, notaire en cette ville, le 18 juillet 1867, et mesurant quarante deux pieds sept pouces de face à la rue Gaiennié, autrefois Bartholomew ou Clio, sur cent cinquante trois pieds onze pouces quatre lignes de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une solide résidence en briques, No 727 rue Gaiennié, contenant huit pièces, salon double, salle à manger, commodité domestique et plusieurs chambres à coucher bien situées. Grande cour sur le côté.

Deux certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous droits et privilèges là dessus y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Calliope (autrefois Duplantier), Camp, Gaiennié (autrefois Bartholomew), ou Clio et Magazine, désignés par les numéros un et deux, sur un plan dressé par L. Bagel, voyer, sous la date du 1er mars 1844 et déposé pour référence en l'étude de L. T. Carr, alors un notaire en cette ville. Les dits lots se touchent et mesurent ensemble ainsi:

Lot No 1 vingt-et-un pieds quatre pouces de face à la rue Calliope, quatre vingt-dix sept pieds et quatre lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 2, neuf sept pieds sept pouces et une ligne sur la ligne du côté opposé et vingt-trois pieds sept pouces en largeur sur la ligne du fond; et le lot No 2 mesurant vingt-et-un pieds quatre pouces de face à la rue Calliope, quatre-vingt-dix-sept pieds cinq pouces et quatre lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 1, quatre vingt-sept pieds quatre lignes sur la ligne du côté opposé et vingt-trois pieds sept pouces et une ligne en largeur sur la ligne du fond. Les améliorations consistent en une grande bâtisse en briques à trois étages, Nos 1118 et 1120 rue Calliope, contenant vestibule, grand salon, salle à manger, cuisine, etc., et plusieurs chambres à coucher.

Deux certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous droits et privilèges là dessus y appartenant situés dans le Troisième District de cette ville, qui était autrefois appelée ville de J. Ferron, paroisse Jefferson, dans cet Etat, dans cette partie communément appelée le faubourg Avart, et désignés comme lots Nos un à dix inclusivement et seize à vingt-quatre inclusivement de l'Ilet No 47, lequel est borné par les rues Perrier, Pritania, Valmont et Dufossat, d'après un plan de W. Vasbay, voyer, déposé en l'étude de C. C. Lanzyore ou Ladreyère, autrefois un notaire en cette ville.

Les dits lots Nos un à dix inclusivement et le lot No vingt-quatre mesurant chacun, trente pieds de face sur la rue Perrier, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, et les lots Nos seize à vingt et un inclusivement mesurant chacun, trente pieds de face sur la rue Pritania, sur cent pieds et dix pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No vingt-deux mesurant dix-huit pieds de face sur la rue Pritania, vingt-huit pieds et deux pouces en largeur dans le fond cent pieds dix pouces de profondeur sur la ligne de côté le divisant du lot No vingt-et-un, et cent pieds huit pouces et trois lignes de profondeur en façade sur la rue Valmont; et le lot No vingt-trois mesurant trente pieds quatre pouces de face sur la rue Perrier, vingt huit pieds et deux pouces sur la ligne du fond et cent pieds huit pouces et trois lignes de profondeur en façade sur la rue Valmont, et cent pieds de profondeur sur la ligne de côté opposé.

Six certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous droits et privilèges là dessus y appartenant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'ancienne ville qui était autrefois appelée Ville de J. Ferron et dans la paroisse de Jefferson dans cet Etat, dans cette partie communément appelée le faubourg Avart et désignés comme lots Nos 1 à 10 inclusivement, 21 et 22 bornés par les rues Humanité, Pitt, Soniat et Defoe et sur un plan de W. Forshey voyer, déposé pour référence en l'étude de C. C. Lanzyore ou Ladreyère autrefois un notaire en cette ville.

Les lots Nos 5, 6 et 7 ayant une façade de 32 pieds, le lot No 7 31 pieds, et le lot No 8, 30 pieds sur la rue Pitt, sur 100 pieds de profondeur à chacun entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues Pitt et Soniat; et les lots Nos 9 et 10 ayant chacun une façade de 31 pieds sur la rue Soniat, sur 100 pieds de profondeur.

Onze certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous droits et privilèges y appartenant situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ancienne ville de J. Ferron, et bornés par les rues Canal Douane, David et Salomon et désignés par les Nos 1, 2, 3, 5 à 19 à 28 inclusivement et mesurant ensemble ainsi:

Les lots Nos 1, 2 et 3 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Canal sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles; le lot No 5 mesurant trente un pieds cinq pouces et cinq lignes de face à la rue Canal sur 105 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; les lots Nos 19 et 20 mesurant chacun 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Douane sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots Nos 21 et 22 mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Douane sur 105 pieds de profondeur entre lignes parallèles; les lots Nos 24, 25 et 26 mesurant chacun 34 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue David sur 105 pieds 10 pouces et 1 ligne de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No 1 formant l'encoignure des rues Canal et David.

Tout ceci par le ces certaines morceaux ou portions de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits et privilèges là dessus y appartenant, situés dans le Troisième District de cette ville, comprenant ensemble ce qui est connu comme la Ferme St-Louis du défunt O. E. Hall et décrits comme suit:

1° Un huit lots de terre formant tout l'ilet en portion de terre désigné par le numéro quatre, borné par l'avenue Marigny, les rues Bruxelles, Trésor et Warsaw et numérotés au dit plan inclusivement.

2° Trois lots de terre désignés par les Nos 1, 2, 3, comprenant la portion triangulaire de terre désignée par le No 5, laquelle est bornée par l'avenue Marigny, les rues Trésor et Warsaw et mesurant 205 pieds de face à la rue Trésor, 101 pieds, 5 pouces et 6 lignes de face à la rue Warsaw et 279 pieds 8 pouces de face à l'avenue Marigny.

3° Huit lots de terre, formant le tout de l'ilet en portion de terre, désigné comme Ilet No 3, borné par le Chemin de Gentilly, les rues Bruxelles, Trésor et l'avenue Paris et étant numérotés de 1 à 18 inclusivement.

4° Vingt-huit lots de terre, formant le tout de l'ilet de terre numéroté 9, borné par les rues Tree ure, Abondance Bruxelles et l'avenue Paris, étant numérotés de 1 à 28 inclusivement.

5° Vingt huit lots de terre formant le tout de l'ilet de terre numéroté 3, borné par les rues Warsaw, Bruxelles, Trésor et Abondance, étant numérotés de 1 à 28 inclusivement.

6° Vingt lots de terre formant le tout de l'ilet numéroté 6 bornés par les avenues Louis et Marigny et les rues Fayette et Abondance étant numérotés de 1 à 20 inclusivement; lesquels dits plusieurs ilets ou portions de terre, furent acquises par le dit défunt Edmond J. Hart, à la vente publique faite par le shérif de cette paroisse le 12 mai 1877.

Tout et en partie les ilets et portions de terre ci-après décrits situés dans le Troisième district de cette ville, étant une portion du nouveau de terre ou nouvelle ville Gentilly ou Vance Maigny et les rues Fayette et Abondance étant numérotés de 1 à 20 inclusivement; lesquels dits plusieurs ilets ou portions de terre, furent acquises par le dit défunt Edmond J. Hart, à la vente publique faite par le shérif de cette paroisse le 12 mai 1877.

Tout et en partie les ilets et portions de terre ci-après décrits situés dans le Troisième district de cette ville, étant une portion du nouveau de terre ou nouvelle ville Gentilly ou Vance Maigny et les rues Fayette et Abondance étant numérotés de 1 à 20 inclusivement; lesquels dits plusieurs ilets ou portions de terre, furent acquises par le dit défunt Edmond J. Hart, à la vente publique faite par le shérif de cette paroisse le 12 mai 1877.

Six certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous droits et privilèges là dessus y appartenant, situés dans le premier District de cette ville, dans l'ancienne ville qui était autrefois appelée Ville de J. Ferron et dans la paroisse de Jefferson dans cet Etat, dans cette partie communément appelée le faubourg Avart et désignés comme lots Nos 1 à 10 inclusivement, 21 et 22 bornés par les rues Humanité, Pitt, Soniat et Defoe et sur un plan de W. Forshey voyer, déposé pour référence en l'étude de C. C. Lanzyore ou Ladreyère autrefois un notaire en cette ville.

Les lots Nos 5, 6 et 7 ayant une façade de 32 pieds, le lot No 7 31 pieds, et le lot No 8, 30 pieds sur la rue Pitt, sur 100 pieds de profondeur à chacun entre lignes parallèles, le lot No 8 formant l'encoignure des rues Pitt et Soniat; et les lots Nos 9 et 10 ayant chacun une façade de 31 pieds sur la rue Soniat, sur 100 pieds de profondeur.

Onze certains lots de terre avec les améliorations qui s'y trouvent et tous droits et privilèges y appartenant situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'ancienne ville de J. Ferron, et bornés par les rues Canal Douane, David et Salomon et désignés par les Nos 1, 2, 3, 5 à 19 à 28